

d' Intelligence Economique

## REPERES

Date et lieu de la conférence :  
Jeudi 15 mai 2008, 17 h  
CRITT M2A, Bruay-La-Buissière

Intervenants :

**Maître Thibault du Manoir de Juaye**  
Avocat à la Cour de Paris, Thibault du Manoir de Juaye fut également rédacteur en chef de la revue « Regards sur l'Intelligence Economique », dont il est l'un des fondateurs. C'est cette double compétence, mêlant droit et intelligence économique, qui lui a permis de développer une approche originale de la stratégie juridique des entreprises et qui fait de lui un des pionniers de l'intelligence juridique. En ce sens, il a publié en 2007 « Le droit de l'Intelligence Economique ».

## Stratégie juridique : que faire pour éviter les procès et/ou les gagner

Mon entreprise est-elle protégée juridiquement ?  
Quelles sont les clauses que je peux inclure dans les contrats avec mes clients, mes fournisseurs, mes employés ?  
Comment adopter une véritable stratégie judiciaire d'ensemble ?

**Le droit est devenu un élément du quotidien des entreprises. Les participants à cette conférence ont ainsi pu témoigner d'une « lourdeur juridique » qui augmente :**

- les donneurs d'ordres alourdissent leurs appels d'offres d'éléments juridique,
- les dirigeants se trouvent de plus en plus souvent au tribunal,
- la responsabilité juridique des entreprises semble croissante.

**Cette conférence du programme d'Intelligence Economique a donc été l'occasion d'avoir un panorama conséquent sur le sujet et Maître du Manoir a pu répondre de façon concrète en donnant quelques solutions et autres conseils.**

est qu'il est impossible d'exploiter une preuve illégale. De ce fait, il faut être extrêmement vigilant quant à la légitimité des preuves avancées auprès du tribunal et différentes précautions sont à prendre en fonction des cas. Ainsi, si une entreprise veut surveiller l'utilisation des téléphones ou du web par ses employés, cette démarche doit répondre à trois impératifs :

- le salarié doit être informé,
- la mesure doit "être en fonction du but poursuivi" et
- le comité d'entreprise doit au préalable être consulté.

### La veille juridique

Il est bien entendu impossible pour une PME de surveiller intégralement et régulièrement toutes les réglementations qui peuvent la concerner. Cependant, certains outils comme les alertes google peuvent intervenir dans une première approche de veille juridique.

De plus, certains sites spécialisés comme [www.legalis.net](http://www.legalis.net) fournissent une bonne base de travail en la matière.

Maître du Manoir a également donné un signal faible issu de sa propre veille juridique : il constate que le juridique est une notion émergente dans le cadre de la norme ISO-9001. Les procédures juridiques devraient ainsi de plus en plus figurer dans le système qualité des entreprises.

#### Pour approfondir :

«Le Droit pour dynamiser votre business»,  
Thibault du Manoir Juaye,  
Editions d'organisation,  
2004

### La protection du patrimoine de l'entreprise

La protection du patrimoine passe par les différents outils mis à la disposition des entreprises comme les brevets, les marques ou les dessins. Ces outils seront présentés en détail dans de futures interventions du programme et n'ont donc pas été détaillées ici. Les clauses contractuelles sont un autre élément intervenant dans la protection du patrimoine. Pour cela, il est important de prendre certaines précautions afin qu'elles soient valides et efficaces. Une clause de non concurrence doit ainsi être "limitée dans le temps et dans l'espace", figurer "dans l'intérêt de l'entreprise" et «être indemnisée» pour l'employé. De même, dans une clause de confidentialité avec un partenaire, il faut penser à inclure un droit de préemption : si l'entreprise A a un contrat confidentiel avec une entreprise B, cela permet de limiter les risques si B se trouve racheté par le concurrent de A.

### La gestion de la preuve

Le principe de base dans la gestion de la preuve

## Mise en situation

Thibault du Manoir a récemment traité aux prud'hommes le dossier d'un commercial licencié pour insuffisance de résultats. L'argumentation de l'employeur se basait sur un document donnant les résultats commerciaux de son employé.

Or, **tout document contenant des données personnelles** (nom, n° d'immatriculation, n° de téléphone, photographie...) **doit être déclaré auprès de la CNIL** (Commission Nationale Informatique et Libertés). Pour cela, il existe d'ailleurs des procédures de déclaration simplifiée.

L'employeur n'ayant pas rempli cette obligation légale, le document n'était pas légal et ne pouvait donc pas faire office de preuve. La décision du tribunal a ainsi été rendue en faveur de l'employé.

Pour plus d'informations : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)

#### Cycle 1 :

Intelligence économique et gestion de l'information  
Septembre - Décembre 2007

#### Cycle 2 :

L'intelligence économique au service du management

#### Judi 24 janvier 2008 :

Conférence  
De la fraude à la cybercriminalité : préserver la sécurité économique de l'entreprise (DST et gendarmerie)

#### Mardi 26 février 2008 :

Matinale : Sécuriser et protéger ses informations (ARIST)

#### Mardi 18 mars 2008 :

Matinale : Créer et entretenir ses réseaux relationnels (Vigilances)

#### Judi 24 avril 2008 :

Matinale : Repérer les risques et gérer la crise (Vigilances)

#### Judi 15 mai 2008 :

Conférence  
Stratégie juridique : comment éviter les procès et les gagner (Thibaut Du Manoir)

#### Mardi 3 juin 2008 :

Matinale  
Instaurer un management participatif pour développer l'entreprise (Vigilances)

#### Cycle 3 :

L'intelligence économique au coeur du marketing  
Septembre - Décembre 2008

#### Cycle 4 :

L'intelligence économique en soutien à l'innovation  
Janvier - Juin 2009

#### Mardi 3 juin 2008

au CRITT M2A, de 8 h 30 à 10 h 30

## Instaurer un management participatif pour développer l'entreprise

### Objectifs

- être en éveil pour saisir toute information stratégique
- exploiter les richesses internes de l'entreprise

### Programme

#### 1- Exploiter les richesses internes de l'entreprise

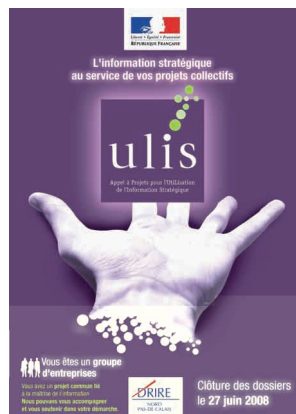
- Faire remonter l'information en interne,
- impliquer les collaborateurs en les informant de l'utilité des informations apportées et débriefer en équipe régulièrement,
- entretenir les réseaux internes notamment avec les anciens.

#### 2- Adopter une attitude d'éveil permanent

- Apprendre à observer, s'étonner de son environnement et relever les faits marquants,
- mettre en place un système de lecture collectif pour optimiser la collecte d'informations et gagner du temps,
- identifier de nouvelles sources stratégiques (salons, colloques, laboratoires etc.).

#### Jusqu'au 27 juin 2008

## Appel à projets ULIS 2008



Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la **DRIRE Nord-Pas-de-Calais** lance l'appel à projets **ULIS (Utilisation de l'Information Stratégique)**.

Avec **ULIS**, un projet lié à la collecte,

l'analyse ou la protection d'information, porté par au moins trois entreprises régionales, peut ainsi être accompagné dans son développement et soutenu financièrement dans la limite de 50 000 €.

Cette démarche se positionne comme étant entièrement complémentaire au Programme d'Intelligence Economique d'Artois Comm.

En effet, là où nous vous proposons des interventions de sensibilisation et de formation sur différents sujets liés à l'Intelligence Economique, **ULIS** peut vous permettre de concrétiser un projet précis en lien avec l'un de ces sujets.

Le dépôt d'une déclaration est possible avant le 27 juin 2008 par courrier ou e-mail, pour une présentation de projet devant le comité de sélection début juillet 2008.

Si la décision vous est favorable, le dossier de demande de subvention sera constitué en septembre pour un financement et lancement du projet à partir d'octobre 2008.

#### Plus d'informations :

[www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr/](http://www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr/)

#### Contact :

**Stéphanie Delvaux**

Tél. : 03.27.71.21.72 ou 03 27 71 22 61

Fax : 03 27 71 18 42

[ulis@industrie.gouv.fr](mailto:ulis@industrie.gouv.fr)

Journal de liaison édité par Artois Comm., dans le cadre du programme d'intelligence économique, programme de sensibilisation et formation à destination des entreprises.

L'intelligence économique est une démarche essentielle pour faire face aux enjeux de la compétitivité. La direction du développement économique d'Artois Comm. vous propose une approche simple et efficace pour protéger votre entreprise et transformer « l'information » en véritable atout.

Pour plus de renseignements sur les ateliers méthodologiques, contactez :

Jérôme BROSSIER - [jerome.brossier@aggo-artoiscomm.fr](mailto:jerome.brossier@aggo-artoiscomm.fr)  
Artois Comm. - Direction du développement économique  
119 rue du Conseil de l'Europe - 62701 BRUAY-LA-BUISSÈRE  
Tél. : 03 21 61 49 00 Fax : 03 21 61 49 09

Avec le soutien



[www.artoiscomm.fr](http://www.artoiscomm.fr)